



Actionnaire majoritaire souhaitant quitter le tour de table

Par **moadl**, le **21/11/2012** à **16:27**

Bonjour,

Un actionnaire majoritaire d'une SARL déficitaire souhaite procéder à sa dissolution, mais se voit confronter au refus de l'actionnaire minoritaire qui ne propose aucune autre alternative.

Ces parts ne trouvent pas de preneur.

Une réduction de capital par acquisition de la société de ses propres parts me semble la solution la plus évidente mais requiert votre participation.

Cordialement

Par **lexconsulting**, le **25/11/2012** à **16:37**

??

Bonjour

C'est une question que vous posez ?

Effectivement, en l'absence de repreneur de parts d'un associé cédant ses parts, la société peut les reprendre, ce qui entraîne une réduction du capital.

Il convient de voir également quelles sont les incidences en terme de gouvernance de l'entreprise.

Si la société est déficitaire, et qu'il n'y a pas d'espoir de redressement, il est plus utile dans votre cas d'envisager un redressement voire une liquidation judiciaire ce qui amènera l'associé souhaitant sortir, à devoir assumer également ses responsabilités.

Bien Cordialement

LEX CONSULTING

<http://www.lexconsulting.fr>